

## Accueillir l'exposition

Nom / fonction du demandeur : .....

.....

Raison sociale : .....

.....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Tél. : .....

E-mail : .....

☐ souhaite accueillir l'exposition  
**Jardiner la rue**

Du ..... au .....

Lieu envisagé : .....

.....

.....

Une assurance pour le prêt de l'exposition sera nécessaire.

### Renseignement et demande de prêt :

Adeline Courtois, chargée de communication et médiatrice culturelle

tél. 05 49 49 91 83

E-mail : [contact@caue86.fr](mailto:contact@caue86.fr)

Exposition réalisée par les CAUE 16 & 33,  
avec la contribution du CAUE 86.

Document conçu par les CAUE 16 & 33 - réalisé par le CAUE 86 - Photos : © CAUE 86

## Accompagner les élus & les collectivités

Le CAUE de la Vienne est à la disposition des collectivités et administrations publiques qui peuvent le consulter pour tout projet d'urbanisme, d'architecture, de paysage ou d'environnement : diagnostics territoriaux, études préalables, guides de prescriptions et/ou recommandations architecturales et paysagères...

Le CAUE propose, en complément de cette exposition, un accompagnement spécifique sur la mise en place d'une démarche de végétalisation des rues, pour les communes intéressées.



**86**  
**Vienne**  
**c|a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

CAUE 86  
Avenue René Cassin - Téléport 2 - BP 90238  
86963 CHASSENEUIL-DU-POITOU FUTUROSCOPE Cedex  
tél. 05 49 49 91 83 - [contact@caue86.fr](mailto:contact@caue86.fr)  
[www.caue86.fr](http://www.caue86.fr)



## JARDINER LA RUE EXPOSITION



La végétalisation  
de l'espace public

**86**  
**Vienne**  
**c|a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement



## Présentation

La végétalisation de l'espace public (bordures, pieds de murs, etc.) ne nécessite pas forcément de grands investissements. Pourtant, ces touches de nature s'avèrent de véritables atouts pour une commune. Car, outre l'impact environnemental évident, la reconquête des rues révèle une ville, un village, un quartier.

Cette exposition présente **toutes les bonnes raisons de « Jardiner la rue »** :

- / Renforcer l'attrait touristique
- / Sécuriser la traversée de bourg
- / Intégrer la végétation spontanée
- / Rendre sa place au piéton
- / Recréer du lien social
- / Valoriser le patrimoine historique
- / Etc.

## Palette végétale

Que ce soit à l'initiative des habitants, des élus ou encore d'une association, la palette végétale, autrement dit, le choix des plantes est prépondérant dans la réussite d'un projet de végétalisation de l'espace public. Une présentation (non exhaustive) des différentes espèces utilisées dans ces exemples offre des pistes de réflexion sur les essences à privilégier en fonction du sol, de l'entretien, etc. Et pour rassurer tout le monde, une série de vrai/faux vient compléter la présentation.

**/ Les racines vont abîmer le mur ?**  
**Faux : Le système racinaire des plantes annuelles et vivaces n'est pas assez puissant pour détériorer la structure des murs...**

**/ Les plantes vont envahir la voie ?**  
**Faux : Si on évite les espèces envahissantes. Le développement des végétaux dépendra de la variété et du choix des plantations...**

## Conditions

Cette exposition, **co-réalisée par les CAUE de la Charente et de la Gironde, avec la contribution du CAUE de la Vienne**, présente des réalisations concrètes de végétalisation de rue dans treize communes des 3 départements représentés, à différentes échelles.

## Fiche technique

15 panneaux (verticaux, fournis avec un système d'attache mais sans supports),  
 Dimensions : hauteur 1,20 m / largeur 0,85 m,  
 Matériau résistant aux intempéries, impression couleur,  
 Assurance obligatoire à la charge de la structure recevant l'exposition.

*L'exposition s'inscrit dans une démarche de sensibilisation liée au Label Villes et Villages Fleuris.*

